



CARDEX	✓
VOTER	
B. I.	
CH	

BULLETIN

DE JURISPRUDENCE CONSTITUTIONNELLE

Date: 01/11/93

N° 2

- LA COMMISSION DE VENISE -

La Commission européenne pour la démocratie par le droit, connue également sous le nom de Commission de Venise, a été créée en 1990 sous la forme d'un Accord partiel du Conseil de l'Europe. Il s'agit d'un organe consultatif qui coopère avec les Etats membres du Conseil de l'Europe et les Etats non membres. Elle se compose d'experts indépendants dans les domaines du droit et de la science politique, dont les tâches principales sont les suivantes :

- aider les nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale à créer de nouvelles infrastructures politiques et juridiques ;
- renforcer les structures démocratiques existantes ;
- promouvoir et renforcer les principes et les institutions qui sont l'essence d'une vraie démocratie.

Les activités de la Commission de Venise comprennent, entre autres, des recherches, des séminaires et des avis juridiques sur des questions comme les réformes constitutionnelles, les projets de constitutions, les lois électorales, la protection des minorités, la collecte et la diffusion de la jurisprudence des cours constitutionnelles européennes.

SOMMAIRE

Autriche	2
Belgique	4
France	18
Hongrie	24
Italie	29
Norvège	36
Pologne	37
Portugal	43
Slovénie	50
Suède	58
Turquie	59
Thésaurus systématique	61
Index alphabétique	75

EDITORIAL

Le présent bulletin est le deuxième numéro du Bulletin de jurisprudence constitutionnelle publié par la Commission européenne pour la démocratie par le droit.

La Commission est reconnaissante aux agents de liaison des Cours constitutionnelles et autres instances équivalentes, qui préparent régulièrement des contributions reproduites dans cette publication.

Le but du Bulletin est de permettre aux professionnels du droit constitutionnel de connaître rapidement l'existence de décisions juridictionnelles dans leur domaine d'activité.

Les décisions sont présentées selon le schéma suivant :

1. Identification
2. Mots-clé du thésaurus systématique
3. Mots-clé de l'index alphabétique
4. Résumé
5. Renseignements complémentaires

La parution du troisième numéro du bulletin est prévue pour le premier trimestre 1994. La préparation d'un numéro spécial présentant une description des divers systèmes de juridictions à compétence constitutionnelle, se poursuit et sa publication est envisagée au début de 1994.

G. BUQUICCHIO
Secrétaire de la Commission de Venise